

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC  
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
MUNICIPAL, TENUE LE 28 AOÛT 2023, À 19H00, AU 286 RUE DE LA  
FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC**

Sont présents : Monsieur Richard Therrien, maire  
Monsieur Guy Therrien, conseiller  
Madame Jane Chambers Evans, conseillère  
Madame Stéphanie Tremblay, conseillère  
Monsieur Dany Tremblay, conseiller  
Madame Mireille Pineault, conseillère

Assiste également à la réunion :

Madame Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

**OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM**

La séance débute à 19 h 00 conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1. du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1.

**RESOLUTION ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
2023-262**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Résolution aux de prioriser les projets déposés dans le cadre du Programme de mise ne valeur intégré (PMV1) ;**
- 4. Affaires nouvelles (si tous les membres sont présents);**
- 5. Période de questions (portant uniquement sur la séance);**
- 6. Fermeture de la séance**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute à 19 h, conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, (L.R.Q, c. C-27.1).

**RESOLUTION  
2023-263**

**RÉSOLUTION AUX FINS DE PRIORISER LES PROJETS DÉPOSÉS  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉ  
(PMVI)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité Régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord a accordé aux municipalités membres de la MRC de la Haute-Côte-Nord la sélection des projets dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (PMVI) et ce, pour un montant de 159 100\$ chacune ;

**CONSIDÉRANT QUE** les projets à sélectionner sur notre territoire sont :

- Amélioration de la capacité et qualité d'accueil et du bilan énergétique de l'église de Tadoussac (Fabrique Ste-Croix)
- Mobilier urbain, Quai de Tadoussac (Municipalité de Tadoussac)
- Amélioration des infrastructures du Golf à Tadoussac (Corporation BEST Golf de Tadoussac)
- Restauration du Musée Chauvin (Municipalité de Tadoussac)

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le projet sélectionné par la Municipalité du Village de Tadoussac dans le cadre du Programme de mise en valeur intégré (PMVI) est celui de la Restauration du Musée Chauvin.

**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LA SÉANCE**

À 19 h 02 heures, monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du *Code municipal du Québec*, (L.R.Q, c. C-27.1).

La période de questions s'est terminée à 19 h 05.

**RESOLUTION  
2023-264**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour de la séance est épuisé :

**PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE** le Conseil municipal déclare la séance close à 19 h 05 heures.

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Richard Therrien, maire

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussignée Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

---

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

Nombre de citoyens présents :03

---

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

---

Richard Therrien, maire